

92110 CLICHY

<u>Tél.</u>: 01 42 70 43 46 Fax: 01 42 70 99 14

Clichy, le 5 février 2020

Responsable de missions :

Rony CHEBIB Tél. 06 89 88 73 68

Mél. rony.chebib@btp-consultants.fr

GICRAM

28 bis rue Barbès 92120 MONTROUGE

A l'attention de M. Pierre BRAVARD

Affaire n°: P-AGCT-2020-20

Mot Clé : ZAC NICOPOLIS à BRIGNOLLES (83170)

Missions: L + P1 + STI + HAND

FICHE D'EXAMEN DE DOCUMENTS

F : Favorable D		: Défavorable S : Suspendu SO : Sans Objet HM : Hors Mission
DOCUMENTS	AVIS	OBSERVATIONS
Campagne de reconnaissance géophysique appliquée à la recherche de cavités, établi par GENIMAP; rapports de reconnaissance des sols, établis par FONDACONSEIL dans le cadre d'une mission G5; note de calculs béton établie par le BET DELLA DORA Ingénierie (datée du 29 janvier 2020)	F	Après examen des documents communiqués, nous validons le principe de dimensionnement des fondations proposées (massifs filants en béton armé dimensionnés avec une condition de discontinuité des sols sur 4 m de longueur). Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments dévoués. BTP Consultants Agence Paris flord 202, qual de Chichy Tél. 01 42 70 64 26 - Fax 01 42 70 64 1! RCS NANTERRE B 403 422 525 90027



Affaire N°: C-AGCT-2020-20

FICHE D'EXAMEN DE DOCUMENTS

SIGNIFICATION DES AVIS

F: L'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné ne révèle pas d'aléas techniques liés à sa conception ni à sa réalisation.

S: L'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné ne peut être correctement réalisé en l'absence d'informations complémentaires permettant d'évaluer les aléas techniques s'y rapportant. La non-communication des informations manquantes conduira à la formulation d'un avis défavorable sur cet ouvrage ou cet élément d'équipement dans notre rapport final.

D : L'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné révèle l'existence d'aléas techniques liés à sa conception ou à sa réalisation.

SO: L'ouvrage ou l'élément d'équipement cité n'existe pas.

HM : L'ouvrage ou l'élément d'équipement cité ne fait pas partie du programme des travaux visé par notre contrat de contrôle technique.